

# GUILLAUME BEAUSSONIE

- Professeur en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse-Capitole
- Membre de l'Institut des Etudes Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement (EA 1919)
- Codirecteur du Master 2 Droit pénal des affaires publiques et privées
- Directeur du Collège Supérieur de Droit

✉ Guillaume.Beaussonie@ut-capitole.fr ; guillaume\_beaussonie@hotmail.com

## TITRES UNIVERSITAIRES

---

<b>1<sup>ère</sup> classe (attribution par le CNU)</b>	<b>2022</b>
<b>1<sup>er</sup> concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles</b>	<b>2015</b>
<b>Qualification aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles</b> (maître de conférences à l'Université François-Rabelais de Tours de 2011 à 2015)	<b>2010</b>
<b>Doctorat en droit privé</b> (très honorable, félicitations du jury, autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix de thèse, Université Toulouse 1-Capitole)	
Thèse : <i>La prise en compte de la dématérialisation des biens par le droit pénal : contribution à l'étude de la protection pénale de la propriété</i> , sous la direction du professeur B. de Lamy	<b>2009</b>
<b>D.E.A. de sciences criminelles</b> (mention Bien, Université des Sciences sociales, Toulouse I)	<b>2004</b>

## ACTIVITES DE RECHERCHE

### I. OUVRAGES :

#### - Individuels (4) :

- *Le rôle de la doctrine en droit pénal*, coll. Bibliothèques de droit, L'Harmattan, 2006 ;
- *La prise en compte de la dématérialisation des biens par le droit pénal : contribution à l'étude de la protection pénale de la propriété*, coll. Bibliothèque de droit privé, t. 532, LGDJ, 2012 ;
- *Droit pénal des affaires* (avec Michel VERON), Cours, Dalloz, 12<sup>e</sup> éd., 2019 ; 13<sup>e</sup> éd., 2022 ;
- *L'infraction*, Corpus, Dalloz, à paraître.

#### - Collectifs (4) :

- *Les contrats au service de la recherche ?*, coll. Marché et organisations, n°13, L'Harmattan, 2010 (codirection avec David DUMONT et Marc SEGONDS) ;
- *Faut-il « régénéraliser » le droit pénal ?*, coll. Grands colloques, Lextenso, 2015 (direction) ;
- *Code pénal LexisNexis*, éd. 2020 (direction D. Dechenaud) ; éd. 2021 ; éd. 2022 ;
- *Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle, volume 1*, Presses de l'UT1, 2020 (direction) ; *volume 2*, 2021 ; *volume 3*, 2022.

### II. CHRONIQUES (248 comm.) :

- **Chronique bimensuelle de procédure pénale**, fondée et tenue avec Madeleine SANCHEZ puis Lionel MINIATO puis Jean-Baptiste THIERRY, au sein de la revue électronique Lexbase (janvier 2011-mai 2016). Commentaires (**85**) de :

- Cass. crim., 10 nov. 2010 : pas d'appel principal d'une ordonnance d'homologation d'une CRPC par le Ministère public ;
- Cass. crim., 4 nov. 2010 (x2) : pas d'annulation du PV d'interrogatoire en matière criminelle lorsque l'arrêt de son enregistrement a été fait par erreur ;
- Cons. const., 10 déc. 2010 : conformité à la Constitution de l'article 495-15-1 CPP qui autorise le procureur de la République à recourir simultanément à une CRPC et à une procédure normale ;
- Cons. const., 17 déc. 2010 : constitutionnalité conditionnée de la procédure de petit dépôt ;
- Cons. const., 17 déc. 2010 : inconstitutionnalité de la possibilité, pour la chambre de l'instruction, de se réserver une partie du contentieux de la détention provisoire ;
- Cass. crim., 4 janv. 2011 ; Cass. crim., 18 janv. 2011 : immunité temporaire et conditionnée de la garde à vue en raison de la décision du Conseil constitutionnel du 30 juillet 2010 ;

- Cass. crim., 19 janv. 2011 (x2) : nouveauté de la question de constitutionnalité relative à l'absence de motivation des arrêts de cours d'assises ;
- Cass. crim., 18 janv. 2011 : conventionnalité de la garde à vue à l'article 5 § 3 de la Convention européenne des droits de l'homme malgré l'intervention du Ministère public ;
- Cons. const., 6 mai 2011 : constitutionnalité conditionnée de la procédure de défèrement d'un gardé à vue devant le Procureur de la République ;
- Ass. plén., 20 mai 2011 (x4) : refus du renvoi des questions prioritaires de constitutionnalité relatives aux articles 7, 8 et 9 du Code de procédure pénale (prescription de l'action publique) ;
- Cass. crim., 21 juin 2011 : l'exécution d'un rappel à la loi n'éteint pas la prescription de l'action publique ;
- CEDH, 30 juin 2011, « Girard c. France » : condamnation de la France pour violation de l'article 8 de la Conv. EDH en raison d'un délai de restitution de prélèvements humains trop long ;
- Cons. const., 4 août 2011 : examen critique de la loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs ;
- Cass. crim., 20 juillet 2011 : incompétente d'une cour d'appel pour des faits poursuivis de nature criminelle ;
- Cons. const., 21 oct. 2011 : inconstitutionnalité de l'article 800-2 CPP, qui organise trop restrictivement l'indemnisation de la personne poursuivie mais non condamnée pour les frais procéduraux irrépétibles qu'elle a engagés ;
- Cass. crim., 14 sept. 2011 et Cass. crim., 28 sept. 2011 : encadrement des questions posées aux jurés d'assises ;
- Cass. crim., 6 déc. 2011 : nature juridique du rappel à la loi ;
- Cass. crim., 25 oct. 2011 : suspension de la prescription de l'action publique durant la mise en œuvre de l'article 175 CPP ;
- Cass. crim., 17 janv. 2012 : nature juridique du rappel à la loi (suite) ;
- Cass. crim., 16 févr. 2012 : impossibilité de demander l'annulation de la garde à vue d'autrui ;
- Cass. crim., 22 févr. 2012 : forclusion des exceptions de nullité de la procédure antérieure soulevées postérieurement à l'homologation d'une CRPC ;
- Cass. crim., 13 mars 2012, Cass. crim., 21 mars 2012, Cons. const., 6 avr. 2012 et Cass. crim., 3 mai 2012 : droit de la garde à vue ;
- Cass. crim., 10 mai 2012 : recevabilité de la constitution de partie civile d'ayants cause de militaires français tués en Afghanistan du chef d'homicides involontaires ;
- Cass. crim., 10 mai 2012 : droit de l'instruction ;
- Ass. plén., 15 juin 2012 : recevabilité de la constitution de partie civile du Président de la République du fait d'une infraction commise à son encontre durant son mandat ;
- Cass. civ. 1, 5 juill. 2012 (x3) : impossibilité de la garde à vue du ressortissant d'un Etat tiers à l'Union européenne fondée sur le seul motif de son séjour irrégulier ;
- Cass. crim., 11 juill. 2012 : conventionnalité de l'absence de communication de l'ensemble des pièces du dossier à l'avocat d'une personne placée en garde à vue ;
- Cass. civ. 1, 10 oct. 2012 : nullité attachée au manquement aux diligences en matière de réquisition d'un médecin appelé durant une garde à vue n'est ni d'ordre public, ni à grief présumé ;
- Cass. civ. 1, 31 oct. 2012 : possible utilisation d'une enquête pénale par une juridiction civile ;
- Cass. crim., 21 nov. 2012 : obligation pour le procureur de la République en cas de renvoi du dossier lors d'une comparution immédiate ;
- Cass. crim., 12 déc. 2012 : portée de l'autorité de la chose jugée au pénal sur le pénal ;
- Cass. crim., 12 déc. 2012 : conformité de certains pouvoirs du président d'une cour d'assises au principe d'impartialité ;
- Cass. crim., 18 déc. 2012 : la portée de la communication du dossier pénal durant la garde à vue ;
- Cass. crim., 22 janv. 2013 : compétence du JLD pour délivrer un mandat de dépôt contre un accusé en fuite ayant fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la cour d'assises ;
- Cass. crim., 26 févr. 2013 : incompétence du juge pénal pour prononcer un partage de responsabilité civile ;
- Cass. civ. 1, 10 avr. 2013 : violation de la présomption d'innocence par affichage d'une décision de condamnation pénale non irrévocable ;
- Cass. crim., 24 avr. 2013 : absence d'incidence de la méconnaissance du délai raisonnable sur la validité des procédures ;
- Cass. crim., 23 mai 2013 (x2) : la grève d'un barreau constitue une circonstance insurmontable justifiant la tenue d'une audience correctionnelle sans l'avocat du prévenu ;
- Cass. crim., 14 mai 2013 : l'enquête officieuse menée par le juge des enfants doit être conforme avec les principes fondamentaux de la procédure pénale ;
- Cass. crim., 29 mai 2013 : la notification d'une convocation en justice n'est pas un acte d'enquête ;
- Cass. crim., 25 juin 2013 : l'action publique engagée pour un délit commis à l'occasion d'une poursuite judiciaire et impliquant la violation d'une disposition de procédure pénale ne peut l'être qu'après une décision définitive ;
- Cass. crim., 16 oct. 2013 : la clandestinité d'un crime ne constitue pas nécessairement un obstacle insurmontable à l'exercice de l'action publique ;
- Cass. crim., 26 oct. 2013 (x2) : la technique de géolocalisation doit être exécutée sous les contrôle d'un juge ;

- Cass. crim., 27 nov. 2013 : les fichiers informatiques ne constituent pas des actes ou pièces de l'information susceptibles d'être annulés, mais des moyens de preuve soumis à discussion contradictoire ;
- Cass. crim., 4 déc. 2013 (x2) : les réquisitions d'ordonnance pénale et la délivrance du titre exécutoire d'une amende forfaitaire majorée ont un effet interruptif de prescription ;
- Cass. crim., 11 déc. 2013 : le refus de l'admission d'un appel d'une ordonnance du juge d'instruction n'ayant pas autorisé une demande d'acte par voie électronique est un excès de pouvoir ;
- Cass. crim., 11 déc. 2013 : seuls ceux qui ont fait l'objet d'une audition peuvent en contester la régularité ;
- Cass. crim., 8 janv. 2014 : inapplicabilité de la procédure en restitution prévue par l'art. 41-4 C. proc. pén. aux biens dont la confiscation a été ordonnée ;
- Cass. crim., 7 janv. 2014 : la sonorisation d'une cellule de garde à vue est un procédé déloyal de recherche des preuves qui amène le gardé à vue à s'incriminer lui-même ;
- Cass. crim., 15 janv. 2014 : un propriétaire de mauvaise foi ne peut revendiquer un bien confisqué ;
- Cass. crim., 11 févr. 2014 : il peut être décidé en cours de garde à vue de la soumettre au régime de la criminalité organisée ; nul ne peut se prévaloir de l'irrégularité de l'audition libre d'autrui ;
- Cass. crim., 19 févr. 2014 : des biens saisis dont ni la confiscation ni la restitution n'a été ordonnée par une décision définitive ne peuvent être restitués que selon les modalités prévues par l'art. 41-4 ;
- Cass. crim., 19 mars 2014 : l'art. 99-2 C. proc. pén. n'est applicable qu'aux biens placés sous main de justice ;
- Cass. crim., 19 mars 2014 : l'accord d'un professionnel à la remise d'un document requise par un enquêteur n'est nécessaire que lorsqu'il s'agit d'un professionnel protégé ;
- Cons. const., 11 avr. 2014 : les dispositions de l'art. 41-4, al. 4, C. proc. pén. méconnaissent les exigences découlant de l'art. 16 de la DDHC ;
- Cass. crim., 30 avril 2014 : absence d'atteinte au principe de loyauté de la preuve ;
- Cass. crim., 3 juin 2014 : l'article 87 CPP est conforme au principe du contradictoire ;
- Cass. crim., 17 juin 2014 : recevabilité de la constitution de partie civile par intervention du créancier de la victime d'une infraction tributaire de l'existence d'un préjudice distinct du non-paiement de sa créance ;
- Cass. crim., 18 juin 2014 (x2) : lorsque les dispositions civiles d'un jugement sont devenues définitives, la partie civile ne peut être entendue que comme témoin ;
- Cass. crim., 25 juin 2014 : à la suite de l'opposition d'une personne condamnée par défaut, la partie civile qui s'est déjà exprimée n'a pas besoin de comparaître ou d'être représentée à la nouvelle audience ;
- Cons. const., 9 juill. 2014 : l'alinéa 3 de l'article 41-4 CPP est constitutionnel sous réserve de l'information de l'ensemble des personnes intéressées ;
- CEDH, 17 juill. 2014 : une ONG est recevable à agir devant la Cour européenne des droits de l'homme au nom d'une personne handicapée décédée dans des circonstances suspectes ;
- Cass. crim., 23 juill. 2014 : huis clos ne peut être ordonné que dans certaines conditions ;
- Cass. crim., 20 août 2014 : caractère sérieux de la QPC relative aux dispositions de l'art. 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juill. 1901, qui ne reconnaissent pas le droit d'ester en justice à une association ayant son siège social à l'étranger ;
- Cass. crim., 2 sept. 2014 : possibilité, pour une commune, d'obtenir le remboursement des frais engagés pour la défense d'un agent victime d'outrage ; irrecevabilité de l'action civile de cette même commune pour obtenir la réparation de son propre préjudice ;
- Cass. crim., 10 sept. 2014 : en vertu de l'art. 6 § 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, il convient d'appliquer rétroactivement la loi du 14 avr. 2011 ;
- Cass. crim., 23 sept. 2014 : un condamné ne peut, en l'absence de demande des parties civiles, solliciter la condamnation de ses coprévenus définitivement relaxés à contribuer à la réparation de leur préjudice ;
- Cass. crim., 18 nov. 2014 : conséquences d'une décision du Tribunal des conflits ;
- Cass. crim., 18 nov. 2014 : à la suite de l'extinction de l'action publique, les juges répressifs ne peuvent plus statuer sur l'action civile qui en constitue l'accessoire ;
- Cass. crim., 25 nov. 2014 : délais d'action en nullité d'une personne à la fois mise en examen et partie civile ;
- Cass. crim., 3 mars 2015 : conditions de recevabilité d'une constitution de partie civile ;
- Cass. crim., 17 mars 2015 : le délit d'apologie de crime ne peut occasionner, pour une commune, un préjudice personnel et direct né de l'infraction ;
- Cass. crim., 17 mars 2015 et Cass. crim., 17 juin 2014 : encadrement des restitutions ;
- Cass. crim., 17 mars 2015 : absence de déloyauté de la sonorisation e la cellule d'une personne mise en détention provisoire ;
- Cass. crim., 6 mai 2015 et Cass. crim., 20 mai 2015 : aspects procéduraux des confiscations ;
- Cass. crim., 20 mai 2015 : action d'un groupe mais pas action de groupe ;
- Cass. crim., 23 juin 2015 et Cass. crim., 15 sept. 2015 : l'existence d'une appréciation rigoureuse de la prescription de l'action publique ;
- Cass. crim., 8 sept. 2015 : le ministère public n'est pas le gardien des droits fondamentaux ;
- Cass. crim., 9 sept. 2015 : renvoi d'une QPC relative à l'absence d'enregistrement des procès d'assises ;
- Cass. crim., 26 janv. 2016 : la confiscation d'un objet placé sous scellés s'analyse, à l'égard de parties civiles qui le revendiquent, en un refus de restitution ;

- Cass. crim., 2 févr. 2016 : comparution volontaire suppose, au préalable, la mise en mouvement de l'action publique dans les conditions prévues par l'article 1<sup>er</sup> CPP ;
- Cass. crim., 9 mars 2016 : le détenteur d'une somme d'argent à la suite d'un vol peut, à son tour, être la victime du vol de cette même somme ; il peut donc, en tant que telle, exercer l'action civile ;
- Cass. crim., 9 mars 2016 : la spécificité de l'action civile engagée par une victime devant le juge répressif justifie la distinction du régime de la preuve en matière civile et en matière pénale ;
- Cass. crim., 23 mars 2016 : l'associé d'une société anonyme victime de différentes infractions ne peut pas se constituer partie civile en son nom propre, quand bien même il est la caution de cette société ;
- Cass. crim., 30 mars 2016 : l'article 6-1 CPP ne s'applique pas lorsque la procédure à l'occasion de laquelle l'acte dénoncé aurait été commis n'a donné lieu à la saisine d'aucune juridiction pénale habilitée à constater le caractère illégal de la poursuite ou de l'acte accompli.

- **Chronique annuelle de législation pénale (législation de fond)**, tenue avec Marc SEGONDS, au sein de la *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* (depuis janvier 2012). Commentaires (37) de :

- Lois relative à l'élection des députés et sénateurs et portant simplification de dispositions du code électoral et relative à la transparence financière de la vie politique, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 877 ;
- Loi portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 886 ;
- Loi relative à la bioéthique, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 887 ;
- Loi de libéralisation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 889 ;
- Lois modifiant l'étendue du secret professionnel, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 889 ;
- Loi relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 890 ;
- Lois contribuant à lutter contre l'usurpation de titres, *Rev. sc. crim.*, 2011/4, p. 892 ;
- Loi relative aux recherches impliquant la personne humaine, *Rev. sc. crim.*, 2012/4, p. 903 ;
- Loi relative à l'établissement d'un contrôle des armes moderne, simplifié et préventif, *Rev. sc. crim.*, 2012/4, p. 904 ;
- Loi relative au harcèlement sexuel, *Rev. sc. crim.*, 2012/4, p. 906 ;
- Loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France, *Rev. sc. crim.*, 2013/4, p. 861 ;
- Loi n° 2014-896 du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales, *Rev. sc. crim.*, 2014/4, p. 809 ;
- Loi n° 2015-136 du 9 févr. 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, *Rev. sc. crim.*, 2015/4, p. 915 ;
- Loi n° 2015-588 du 2 juin 2015 relative au renforcement de la protection des installations civiles abritant des matières nucléaires, *Rev. sc. crim.*, 2015/4, p. 917 ;
- Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, *Rev. sc. crim.*, 2015/4, p. 919 ;
- Loi n° 2015-993 du 17 août 2015 portant adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne, *Rev. sc. crim.*, 2015/4, p. 940 ;
- Loi n° 2016-1428 du 24 oct. 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 827 ;
- Loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 824 ;
- Ordonnance n° 2016-518 du 28 avr. 2016 portant diverses modifications du livre V du code de l'énergie, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 813 ;
- Loi organique n° 2016-1090 du 8 août 2016 relative aux garanties statutaires, aux obligations déontologiques et au recrutement des magistrats ainsi qu'au Conseil supérieur de la magistrature, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 828 ;
- Loi n° 2016-925 du 7 juill. 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 822 ;
- Ordonnance n° 2016-800 du 16 juin 2016 relative aux recherches impliquant la personne humaine et ordonnance n° 2016-967 du 15 juill. 2016 relative à la coordination du système d'agences sanitaires nationales, à la sécurité sanitaire et aux accidents médicaux, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 825 ;
- Loi organique n° 2016-1047 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des Français établis hors de France, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 825 ;
- Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 814 ;
- Loi n° 2016-1321 du 7 oct. 2016 pour une République numérique, *Rev. sc. crim.*, 2016/4, p. 818 ;
- Loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence, *Rev. sc. crim.*, 2017/4, p. 777 ;
- Loi n° 2017-1248 du 9 août 2017 autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, *Rev. sc. crim.*, 2017/4, p. 777 ;

- Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, *Rev. sc. crim.*, 2017/4, p. 777 ;
- Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, *Rev. sc. crim.* 2018/4, p. 945 ;
- Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, *Rev. sc. crim.* 2019/4, p. 885 ;
- Loi n° 2019-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires, *Rev. sc. crim.* 2019/4, p. 888 ;
- Ordonnance n° 2019-1069 du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, *Rev. sc. crim.* 2019/4, p. 889 ;
- Loi n° 2020-766 du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet et loi n° 2020-1023 du 10 août 2020 instaurant des mesures de sûreté à l'encontre des auteurs d'infractions terroristes à l'issue de leur peine, *Rev. sc. crim.* 2020/4, p. 975 ;
- Loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, *Rev. sc. crim.* 2020/4, p. 978 ;
- Ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices immeubles, locaux et installations, *Rev. sc. crim.* 2020/4, p. 979 ;
- Loi n° 2020-1672 du 24 décembre 2020 relative au Parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée ; Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, *Rev. sc. crim.* 2021/4, p. 873 ;
- Loi organique n° 2022-400 du 21 mars 2022 visant à renforcer le rôle du Défenseur des droits en matière de signalement d'alerte ; Loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte ; Décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, *Rev. sc. crim.* 2022/4, p. 881

- **Chronique trimestrielle de droit pénal immobilier**, créée (puis tenue avec E. JOLY-SIBUET) au sein de la *Revue trimestrielle de droit immobilier* (janvier 2012-décembre 2015). Commentaires (32) de :

- Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, *RTDI*, 2012/1, p. 92 ;
- Loi n° 2011-725 du 23 juin 2011 portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer, *RTDI*, 2012/1, p. 92 ;
- Cass. crim., 22 févr. 2011, n° 10-87.676, *RTDI*, 2012/1, p. 93 ;
- Cass. crim., 21 juin 2011, n° 10-85.641, *RTDI*, 2012/1, p. 94 ;
- Cass. crim., 27 janv. 2012, n° 11-81.324, *RTDI*, 2012/2 ;
- Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 25 janvier 2012, n° 10-26.300, *RTDI*, 2012/2 ;
- Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 29 février 2012, n° 10-27.889, *RTDI*, 2012/2 ;
- Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 21 mars 2012, n° 11-14.834, *RTDI*, 2013/1 ;
- Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 4 juillet 2012, n° 10-21.249, *RTDI*, 2013/1 ;
- Cass. QPC, 12 décembre 2012, n° 12-40.075, *RTDI*, 2013/1 ;
- Cass. crim., 22 janvier 2013, n° 12-80.022, *RTDI*, 2013/3 ;
- Cass. crim., 27 février 2013, n° 12-80.632, *RTDI*, 2013/3 ;
- Cass. crim., 16 avril 2013, n° 12-81.588, *RTDI*, 2013/3 ;
- Cass. crim., 23 avril 2013, n° 12-85.352, *RTDI*, 2014/1 ;
- Cass. crim., 22 mai 2013, n° 12-83.734, *RTDI*, 2014/1 ;
- Cass. crim., 4 juin 2013, n° 12-85.688, *RTDI*, 2014/1 ;
- Cass. crim., 26 juin 2013, n° 12-85.116, Cass. crim., 2 octobre 2013, n° 12-87.976 et Cass. crim., 23 octobre 2013, n° 13-82.762, *RTDI*, 2014/1 ;
- CA Bourges, ch. correc., 2 mai 2013, n° RG 13/118, *RTDI*, 2014/1 ;
- Cass. crim., 29 octobre 2013, n° 12-85.395, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 10 décembre 2013, n° 13-84.286, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 10 décembre 2013, n° 13-83.915, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. 3<sup>e</sup> civ., 29 janvier 2014, n° 13-10.803, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. 3<sup>e</sup> civ., 5 mars 2014, n° 13-12.540, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 25 mars 2014, n° 13-80.376, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 1<sup>er</sup> avril 2014, n° 13-82.731, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 8 avril 2014, n° 12-87.497, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 8 avril 2014, n° 12-88.095, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 6 mai 2014, n° 12-87.789, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 24 juin 2014, n° 13-81.302, *RTDI*, 2014/3 ;
- Cass. crim., 9 septembre 2014, n° 13-85.985, *RTDI*, 2015/1 ;
- Cass. crim., 23 septembre 2014, n° 13-86.053, *RTDI*, 2015/1 ;

- Cass. crim., 4 novembre 2014, n° 13-88.408, *RTDI*, 2015/1.

- **Chronique semestrielle de droit pénal des affaires**, tenue avec Marc SEGONDS et Antoine BOTTON, au sein de la *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (depuis janvier 2013). Commentaires (**19**) de :

- Cass. crim., 30 oct. 2012, n° 11-81266 : « la banqueroute n'empêche pas toujours le vol » ;
- Cass. crim., 23 mai 2013, n° 12-87476 : « en matière de saisie, libre disposition n'est pas toujours propriété » ;
- Cass. crim., 19 juin 2013, n° 12-84950 et Cass. crim., 16 oct. 2013, n° 12-86241 : « il ne faut pas abuser de la confiance de la Française des jeux ! » ;
- Cass. crim., 14 nov. 2013, n° 12-83653 et Cass. crim., 11 déc. 2013, n° 12-86624 : « abus de confiance par, pour et contre détenteurs » ;
- Cass. crim., 14 janv. 2014, n° 12-86781 : « dénonciation dans le cadre d'une procédure collective : entre obligation et calomnie » ;
- Cass. crim., 5 mars 2014, n° 13-84977 et Cass. crim., 5 mars 2014, n° 13-84978 : « ensemble immobilier mal acquis mais bien saisi » ;
- Cass. crim., 22 oct. 2014, n° 13-82630 : « la banalisation de l'appréhension pénale des biens incorporels » ;
- Cass. crim., 28 janv. 2015, n° 13-86772, Cass. crim., 25 mars 2015, n° 14-83766 et Cass. crim., 14 avr. 2015, n° 14-81188 : « constitution de l'escroquerie » ;
- Cass. crim., 3 mars 2015, n° 13-88514 : « action contre l'escroquerie » ;
- Cass. crim., 16 sept. 2015, n° 15-83204 et Cass. crim., 9 déc. 2015, n° 15-83204 : « L'autonomisation jurisprudentielle du blanchiment confortée une fois de plus par... la jurisprudence » ;
- Cass. crim., 6 janv. 2016, n° 14-87076, Cass. crim., 30 mars 2016, n° 15-81550 et Cass. crim., 4 mai 2016, n° 15-80770 : « la prison pour les infractions d'affaires ? Non. La prison ? Oui ! » ;
- Cass. crim., 12 nov. 2015, n° 14-82238, Cass. crim., 9 mars 2016, n° 13-85943 et Cass. crim., 6 avr. 2016, n° 15-81272 : « Abus de confiance portant sur des fonds : obscure clarté » ;
- Cass. crim., 23 mars 2016, n° 15-81448 : « En matière d'ABS, pas d'action pour la caution ! » ;
- Cass. crim., 26 oct. 2016, n° 15-84552 : « Recel et blanchiment c'est *idem* ! », 2016-4, p. 941 ;
- Cass. crim., 28 sept. 2016, n° 15-84485 : « La société : victime ou instrument de l'infraction ? », 2016-4, p. 943 ;
- Crim. 17 oct. 2018, n° 17-80458 : « Lancements d'alerte imminents ! », 2018-4, p. 855 ;
- Crim. 31 janv. 2018, n° 17-80.659 : « Association et corruption au sens strict », 2019-1, p. 168 ;
- Crim. 31 janv. 2018, n° 17-81.408 et Crim. 28 févr. 2018, n° 17-81.577 : « Non-restitutions » ;
- Crim. 3 mai 2018, n° 16-86.369 et Crim. 16 janv. 2019, n° 17-81.136 : « Détournements de temps de travail au pluriel ».

- **Chronique trimestrielle de droit des biens**, créée et tenue avec Séverin JEAN, au sein de la revue électronique *Lexbase* (septembre 2013-septembre 2016). Commentaires (**21**) de :

- Cass. civ. 3, 5 juin 2013, n° 11-25.627 : l'exercice de l'action en élagage est ouvert au titulaire d'une servitude de passage ;
- Cass. civ. 3, 23 mai 2013, n° 12-13.898 et Cass. civ. 3, 10 juill. 2013, n° 12-19.416 : l'action en bornage se borne à... borner ;
- Cass. crim., 5 déc. 2013 : le juge d'instruction ne peut ordonner la remise à l'AGRASC d'un bien n'appartenant pas à une personne poursuivie ;
- Cass. crim., 11 déc. 2013 : il ne serait pas impossible d'acquérir un droit par prescription sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ;
- Cass. civ. 1, 19 mars 2014 : le financement de l'acquisition d'un bien indivis peut demeurer indifférent au stade de son attribution lors du partage de l'indivision ;
- Cass. civ. 3, 5 févr. 2014 : seul un propriétaire peut exercer l'action fondée sur les articles 671 à 673 C. civ. ;
- Cass. civ. 3, 12 mars 2014 : sauf à ce que le titre d'établissement de la servitude en dispose autrement, le propriétaire du fonds assujetti ne supporte pas la charge des ouvrages nécessaires pour user ou pour conserver la servitude ;
- Cons. const., 7 mai 2014 : le droit à l'arrachage posé par l'article 672 du code civil n'est contraire, ni à la charte de l'environnement, ni au droit de propriété ;
- Cass. civ. 3, 3 juin 2014 : le trouble allégué par un propriétaire qui a vaincu au possessoire mais dont la propriété demeure contestée n'est pas manifestement illicite ;
- Cass. com., 11 juin 2014 : absence de modification de la substance d'un bien revendiqué dans le cadre d'une procédure collective ;
- CEDH, 10 juill. 2014 : subsidiarité du versement de la prestation compensatoire par cession forcée de la propriété d'un bien ;
- Cons. const., 14 nov. 2014 : le droit, pour l'État, de retenir la propriété d'œuvres d'art exportées, est contraire à la Constitution ;
- CA Paris, pôle 4, ch. 1, 18 sept. 2014 : le droit de jouissance spéciale d'un bien immobilier est un droit viager ;

- Cons. const., 6 févr. 2015 : inconstitutionnalité du transfert d'office du portefeuille de contrats d'assurance d'une personne titulaire d'un agrément par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ;
- Cass. civ. 3, 11 févr. 2015 : l'action en empiètement est une action immobilière ;
- Cass. civ. 3, 13 mai 2015 : la présomption de propriété du dessous au profit des propriétaires du sol n'est susceptible d'être combattue que par la preuve contraire résultant d'un titre ;
- Cass. crim, 16 déc. 2015 : un enregistrement est un bien qui, en tant que tel, peut faire l'objet d'une infraction contre les biens ;
- Cass. civ. 3, 14 janv. 2016 : un fonds destiné à l'habitation est enclavé à défaut d'accès par un véhicule automobile, celui-ci correspondant à l'usage normal d'un tel fonds ;
- Cass. civ. 3, 14 janv. 2016 : un fonds auquel tout accès direct de la route est interdit en raison d'un certificat d'urbanisme contre lequel aucun recours n'est possible est enclavé ;
- Cass. civ. 3, 8 sept. 2016 : Maison de poésie 2 ;
- Cass. civ. 1, 22 juin 2016 : absence de droit de l'usufruitier a droit sur les bénéfices qui ont été mis en réserve.

- **Chronique annuelle de droit de la presse et des médias**, dirigée par Bernard BEIGNIER, au sein de la *Semaine juridique*, édition générale (depuis septembre 2014). Commentaires (**19**) de :

- *JCP G.* 2014, doct. 1163 : Cass. crim., 8 avr. 2014, n° 12-88.095 et Cass. crim., 6 mai 2014, n° 12-87.789 (caractère justificatif de l'inscription de propos critiques dans un « débat d'intérêt général ») ; Cass. crim., 28 janv. 2014, n° 12-88.430 (cause et portée du secret de l'acte de procédure durant le procès pénal) ; Cass. crim., 28 janv. 2014, n° 12-88.430 et Cass. 1re civ., 11 mars 2014, n° 12-29.419 (violation du secret de l'acte de procédure, faute civile ; caractère d'intérêt général de l'information sur l'affaire du Médiateur) ; Cass. 1re civ., 5 févr. 2014, n° 13-21.929 et Cass. 1re civ., 2 juill. 2014, n° 13-21.929 (constitutionnalité et conventionnalité des articles 226-1 et 226-2 du Code pénal eu égard à la liberté d'expression) ;
- *JCP G.* 2015, doct. 1191 : Cass. crim. 17 mars 2015, n° 13-87.358 (apologie de crimes d'atteintes volontaires à la vie et action civile d'une commune) ; Cass. crim., 31 mars 2015, n° 13-81.842 (immunité judiciaire et excuse de provocation) ;
- *JCP G.* 2016, doct. 1225 : Cass. crim., 12 juill. 2016, n° 15-86.645 (application dans l'espace de l'art. 29, al. 1<sup>er</sup>, de la loi de 1881) ; Cass. crim., 17 nov. 2015, n° 14-81.410 (diffamation par divulgation du contenu d'une information judiciaire postérieurement à un acquittement) ; Cass. 1<sup>re</sup> civ., 6 avr. 2016, n° 15-10.552 (modulation dans le temps de la jurisprudence nouvelle relative à l'application de l'art. 53 de la loi de 1881 en matière civile) ;
- *JCP G.* 2017, doct. 1204 : CA Paris, pôle 2, ch. 7, 28 sept. 2017, n° 17/00854 (contrariété à la liberté d'expression du seul fait d'examiner le caractère diffamatoire d'un article doctrinal) ; Cass. crim., 20 juin 2017, n° 16-87.063 (conformité à l'article 50 de loi de 1881 d'une plainte avec constitution de partie civile qui ne crée aucune incertitude sur l'étendue de la saisine du juge) ;
- *JCP G.* 2018, doct. 1222 : Cass. crim., 8 août 2018, n° 17-82.893 (fait justificatif et débat d'intérêt général) ;
- *JCP G.* 2019, doct. 786 : Cass. ass. plén., 10 mai 2019, x3, nos 17-84.511, 17-84.509 et 18-82.737 (aucune action en diffamation ne peut être exercée, en France, par un État étranger (épilogue ?)) ;
- *JCP G.* 2021, doct. 752 : Cass. crim., 9 mars 2021, n° 20-83.304 (pas de journaliste durant un contrôle de police judiciaire) ; Cass. 1<sup>re</sup> civ., 6 janv. 2021, n° 19-21.718 (disproportion de la suspension de la diffusion du film « Grâce à Dieu ») ; Cons. const., 9 avr. 2021, n° 2021-896 QPC (absence de correspondance entre l'outrage et l'injure publique) ;
- *JCP G.* 2022, doct. 925 : Cass. 1re civ., 11 mai 2022, n° 21-16.156 et 21-16.497 (appréciation souple de la bonne foi de dénonciations de comportements sexuels anciens et déplacés) ; CEDH, 23 juin 2022, n° 28000/19, *Rouillan c/ France* ; Cass. crim., 22 sept. 2021, 3 arrêts, n° 20-80.489, n° 20-80.895 et n° 2021-014848 ; Cass. crim., 22 sept. 2021, n° 20-85.434 ; Cass. crim., 18 mai 2022, n° 21-86.685 ; Cass. crim., 18 mai 2022, n° 21-86.647 et Cass. crim., 18 mai 2022, n° 20-87.272.

- **Chronique annuelle (puis semestrielle) de droit pénal des affaires**, créée et tenue au sein de la *Revue de jurisprudence commerciale* (depuis septembre-octobre 2018). Commentaires (**27**) de :

- *RJ com.* 2018/5, p. 420 : CJUE, gde ch., 20 mars 2018, 3 arrêts, aff. C-524/15, C-537/16 et C-596/16 (l'éviction du principe *NBII* pour modérer les cumuls répressifs) ;
- *RJ com.* 2018/5, p. 422 : Crim. 17 janv. 2018, n° 17-80.418, Crim. 17 janv. 2018, n° 17-80.152, Crim. 23 janv. 2018, n° 17-81.373, Crim. 24 janv. 2018, n° 16-83.045, Crim. 21 mars 2018, n° 17-81.011, Crim. 28 mars 2018, n° 17-81.114, Crim. 3 mai 2018, n° 17-82.034, Crim. 9 mai 2018, n° 17-86.448 et Crim. 16 mai 2018, n° 17-81.151 (l'investissement du principe *NBII* pour modérer les concours d'infractions) ;
- *RJ com.* 2018/5, p. 424 : Crim. 5 avr. 2018, n° 17-81.085, Crim. 16 mai 2018, n° 17-81.303 et Crim. 13 juin 2018, n° 17-82.986 (l'impossibilité de l'abus de confiance commis par un propriétaire) ;
- *RJ com.* 2018/5, p. 424 : Crim. 27 juin 2018, n° 18-80.069 et Crim. 11 juill. 2018, n° 18-80.264 (la possibilité du détournement de biens publics commis par un parlementaire) ;
- *RJ com.* 2018/5, p. 425 : Crim. 27 mars 2018, n° 16-87.585 et CA Paris, 29 juin 2018, n° 17/02758 (le calibrage de la fraude fiscale à la suite des décisions du Conseil constitutionnel) ;

- *RJ com.* 2018/5, p. 426 : Crim. 14 mars 2018, n° 16-82.117 (pétrole contre nourriture) ;
- *RJ com.* 2020/3, p. 285 : Crim. 3 mai 2018, n° 16-86.369 et Crim. 16 janv. 2019, n° 17-81.136 (appropriations frauduleuses) ;
- *RJ com.* 2020/3, p. 286 : Crim. 7 janv. 2020, n° 18-84.755 (atteintes aux STAD) ;
- *RJ com.* 2020/3, p. 287 (blanchiment) : Crim. 6 mars 2019, n° 18-81.059, Crim. 20 mars 2019, n° 17-85.664, Crim. 12 juin 2019, n° 18-83.396, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-81.040, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-83.484, Crim. 4 déc. 2019, n° 19-82.469, Crim. 18 déc. 2019, n° 19-82.496, Crim. 21 janv. 2020, n° 18-84.899, Crim. 18 mars 2020, n° 18-85.542 et Crim. 18 mars 2020, n° 18-86.491 ;
- *RJ com.* 2020/3, p. 292 : TJ Paris, 29 janv. 2019, n° 11 024 092 018, TJ Paris, CJIP, 12 sept. 2019, n° 109/2019, TJ Paris, CJIP, 31 janv. 2020, n° 20/2020, AFA, Commission des sanctions, 4 juill. 2019, n° 19-0118 et AFA, Commission des sanctions, 7 févr. 2020, n° 19-02 (corruption) ;
- *RJ com.* 2020/4, p. 350 : Crim. 30 janv. 2019, n° 17-85.304, Crim. 25 sept. 2019, n° 18-83.113 et Crim. 20 nov. 2019, n° 18-82.277 (code de commerce) ;
- *RJ com.* 2020/4, p. 351 : Cons. const., 27 sept. 2019, déc. n° 2019-804 QPC, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-81.040, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-81.067, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-81.980, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-82.430, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-83.484, Crim. 11 sept. 2019, n° 18-84.144 et Crim. 23 oct. 2019, n° 18-85.088 (code général des impôts) ;
- *RJ com.* 2020/4, p. 356 : Cons. const., 14 juin 2019, déc. n° 2019-790 QPC, Crim. 29 janv. 2019, n° 17-84.366 et Crim. 19 mars 2019, n° 17-87.534 (code de la consommation) ;
- *RJ com.* 2021/4, p. 329 : Crim. 9 sept. 2020, n° 19-84.301 et Crim. 25 nov. 2020, n° 18-86.955 (responsabilité) ;
- *RJ com.* 2021/4, p. 332 : Crim. 24 juin 2020, n° 19-85.074, Crim. 9 sept. 2020, n° 18-84.619, Crim. 9 sept. 2020, n° 19-82.263 ; Crim. 25 nov. 2020, n° 19-86.979 ; Crim. 16 déc. 2020, n° 19-87.622 ; CJUE, 1<sup>re</sup> ch., 14 janv. 2021, n° C-393/1920 et Cons. const., 23 avril 2021, n° 2021-899 QPC (punition) ;
- *RJ com.* 2021/4, p. 336 : Crim. 24 juin 2020, n° 19-84.631 ; Crim. 24 juin 2020, n° 19-85.874 ; Crim. 21 oct. 2020, n° 19-87.071 ; Crim. 6 janv. 2021, n° 20-80.128 ; Crim. 20 janv. 2021, n° 20-81.118 ; Crim., 10 mars 2021, n° 20-84.117 ; Crim. 8 avr. 2021, n° 20-85.474 (procédure) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 38 : Crim. 9 sept. 2020, n° 19-84.914 ; Crim. 25 nov. 2020, n° 19-83.145 ; Crim. 25 novembre 2020, n° 19-85.740 ; Crim., 9 déc. 2020, n° 19-86.575 ; Crim. 10 mars 2021, n° 19-87.328 ; Crim. 16 juin 2021, n° 19-86.630 ; Crim. 30 juin 2021, n° 20-81.570 (appropriations frauduleuses) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 40 : Crim. 8 juin 2021, n° 20-85.853 (atteintes aux STAD) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 41 : Crim. 1<sup>er</sup> avr. 2020, n° 19-80.875 ; Crim. 21 oct. 2020, n° 19-87.076 ; Crim. 9 déc. 2020, n° 20-83.355 ; Crim. 30 juin 2021, nos 16-80.657 et 20-83.355 (blanchiment) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 43 : TJ Nice, CJIP, 11 mai 2020, n° parquet 14/322/196 ; TJ Paris, CJIP, 26 févr. 2021, n° parquet PNF-12111072209 ; TJ Paris, CJIP, 13 juillet 2021, n° parquet PNF-15289000245 ; TJ Paris, CJIP, 2 sept. 2021, n° parquet PNF-12174072093 ; Nouvelles recommandations de l'AFA, JO, n° 0010 du 12 janv. 2021 ; Crim., 16 juin 2021, n° 20-83.098 (atteintes à la probité) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 46 : Crim. 6 janv. 2021, n° 19-84.547 ; Crim. 24 mars 2021, n° 20-80.504 ; Crim. 16 juin 2021, n° 20-82.941 (faux) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 47 : Ass. plén., 4 juin 2021, n° 21-81.656 ; Crim. 24 juin 2020, n° 18-85.540 ; Crim. 9 sept. 2020, n° 18-82.746 ; Crim. 21 oct. 2020, n° 19-86.676 ; Crim. 10 nov. 2020, n° 19-80.557 ; Crim. 25 nov. 2020, n° 19-85.091 ; Crim. 25 nov. 2020, n° 19-85.205 ; Crim. 17 févr. 2021, n° 20-82.068 (code de commerce) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 50 : Crim. 24 juin 2020, n° 19-81.134 ; Crim. 21 oct. 2020, n° 19-81.929 ; Crim. 6 janv. 2021, n° 18-84.570 ; Crim. 8 avr. 2021, n° 19-87.905 (code général des impôts) ;
- *RJ com.* 2022/1, p. 52 : Crim. 20 oct. 2020, n° 19-81.207 ; Crim. 24 nov. 2020, n° 19-85.829 (code de la consommation) ;
- *RJ com.* 2022/5, p. 447 : Crim. 16 juin 2021, n° 20-83.098 ; Crim. 29 sept. 2021, n° 21-84.185 ; Crim. 15 déc. 2021, n° 21-81.864 ; Crim. 15 févr. 2022, n° 20-81.450 ; Crim. 13 avr. 2022, n° 19-84.831 ; Crim., 9 juin 2022, n° 21-80.237 ; Crim. 21 juin 2022, n° 20-86.857 (responsabilité) ;
- *RJ com.* 2022/5, p. 450 : CJUE, 21 oct. 2021, aff. C-845/19 et C-863/19 ; CJUE, 12 mai 2022, aff. C-505/20 ; Cons. const. déc. n° 2021-899 QPC du 23 avr. 2021 ; Cons. const. déc. n° 2021-932 QPC du 23 sept. 2021 ; Cons. const. déc. n° 2021-949/950 QPC du 24 nov. 2021 ; Crim., 30 juin 2021, n° 20-83.355 ; Crim. 15 déc. 2021, n° 20-85.196 ; Crim. 5 janv. 2022, n° 21-80.638 ; Crim. 12 janv. 2022, n° 21-80.866 ; Crim. 30 mars 2022, n° 21-82.217 (punition) ;
- *RJ com.* 2022/5, p. 453 : Const. const. déc. n° 2021-951 QPC du 3 déc. 2021 ; Cons. const. déc. n° 2021-970 QPC du 18 févr. 2022 ; Cons. const. déc. n° 2022-1002 QPC du 8 juill. 2022 ; Crim. 9 juin 2022, n° 21-86.360 ; Crim. 26 janv. 2022, n° 21-81.052 (procédure).

- **Chronique mensuelle de droit pénal immobilier**, tenue avec Camille DE JACOBET DE NOMBEL au sein de la *Revue de droit immobilier* (juin 2020-octobre 2021). Commentaires (8) de :

- Crim. 17 mars 2020, n° 19-82.013 : *RDI.* 2020. 385 (Ouverture d'un établissement recevant du public malgré la caducité de la notice de sécurité) ;



- Cons. const. 31 juill. 2020, n° 2020-853 QPC : *RDI* 2020. 530 (La démolition-sanction doit demeurer le dernier recours) ;
- Crim. 1<sup>er</sup> sept. 2020, n° 19-87.499 : *RDI* 2020. 595 (Eclairages sur le pouvoir d'introduction dans des lieux à usage professionnel dans le cadre de la lutte contre le travail illégal) ;
- Crim. 24 nov. 2020, n° 19-81.725 : *RDI* 2021. 155 (Incrimination et sanction d'une exécution de travaux effectués en méconnaissance du PLU et sans déclaration préalable) ;
- Crim. 24 mars 2021, n° 20-80.504 : *RDI* 2021 (L'étrange impunité d'un non moins étrange « recel de maison ») ;
- Crim. 10 mars 2021, n° 20-84.117 : *RDI* 2021 (La difficile saisie pénale d'un immeuble) ;
- Crim. 15 juin 2021, n° 20-83.749 : *RDI* 2021. 546 (Intrusions non autorisées et non justifiées dans l'enceinte d'un centre nucléaire) ;
- Crim. 23 juin 2021, n° 20-86.314 : *RDI* 2021. 548 (Pas d'aggravation des violences commises dans un établissement pénitentiaire).

### III. ARTICLES, ETUDES ET CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES COLLECTIFS (67) :

#### - Copropriété (1) :

- « La privatisation des parties communes et des droits accessoires aux parties communes : la question du droit de construire au sein de la copropriété », *AJDI* 2015, p. 262.

#### - Droit des biens (5) :

- « Le contrat au service de la propriété de la recherche », in *Les contrats au service de la recherche ?*, coll. Marché et organisations, n° 13, 2010, p. 83 ;
- « Bien(s) et utilité(s) », in *Mélanges Grégoire Forest*, Dalloz, 2014, p. 39 ;
- « La qualification juridique des services écosystémiques », in *Services écosystémiques et protection des sols* (dir. C. HERMON), Quae, 2018 ; également in *Droit & Ville*, 84/2017, p. 119. Disponible également en anglais in *Ecosystem services and soil protection* (dir. C. HERMON), IEJUC, 2018, p. 76 ;
- « Disparition d'un Banksy : variations juridiques à huit mains », *Lexbase éd. privée*, 7 nov. 2019, n° N1022BYI (avec Didier KRAJESKI, Séverin JEAN et Julien LAURENT) ;
- « Le statut juridique de l'image d'un bien public culturel : existe-t-il un modèle civiliste ? », in *L'image des biens publics et culturels, Regards croisés entre droits public et privé* (dir. O. DEBAT et S. SAUNIER), LexisNexis, 2020, p. 29.

#### - Droit des personnes (3) :

- « Les bornes de la personnalité juridique en droit pénal », *Dr. fam.*, sept. 2012, étude n° 5 ;
- « L'enfant victime : articles 33, 34, 35 et 36 de la CIDE », in *La Convention internationale des droits de l'enfant*, dir. M. BRUGGEMAN et C. NEIRINCK, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2014 ;
- « La personnalité juridique en droit pénal », in *Mélanges Claire Neirinck*, LexisNexis, 2015, p. 157.

#### - Droit immobilier (1) :

- « La lutte contre l'habitat indigne dans la loi ALUR », *RTDI*, n° spécial, 2014.

#### - Droit pénal (général, spécial et des affaires : 29) :

- « La protection pénale de la propriété sur l'information », *Dr. pénal*, 2008, étude n° 19 ;
- « Prolégomènes à l'étude de la force normative de la loi en droit pénal contemporain », in *La force normative, naissance d'un concept*, dir. C. THIBIERGE, LGDJ-Bruylant, 2009, p. 361 ;
- « Recherche sur la notion de personnalité en droit pénal », *Rev. sc. crim.*, 2010/3, p. 525 ;
- « L'utilité d'une incrimination générale du blanchiment », in *La corruption, aspects actuels et de droit comparé*, Nouvelles études pénales, n° 25, Erès, 2014, p. 43 ;
- « Principe de légalité et/ou principe de sécurité juridique », in *Faut-il « régénéraliser » le droit pénal ?*, Montchrestien, 2015 ;
- « A propos de l'entrave à l'interruption légale de grossesse », *Gaz. Pal.*, 11 août 2015, n° 223, p. 9 ;
- « L'état d'urgence réformé dans l'urgence », *Lexbase Hebdo éd. privée*, n° N0179BWK (avec Antoine BOTTON) ;
- « Immeuble et domicile en droit pénal », *AJ pénal* 2016, p. 59 ;
- « Quelques observations à partir de (et non sur) l'autoblanchiment », *AJ pénal* 2016, p. 192 ;
- « La légitimité de la victime de l'infraction », in *La victime de l'infraction pénale*, dir. C. RIBEYRE, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2016, p. 49 ;
- « La dématérialisation de l'abus de confiance ? », *AJ pénal* 2017, p. 215 ;

- « Faut-il imaginer Sisyphe heureux ? À propos de la longueur des peines », *Légalité, légitimité, licéité, Mélanges en l'honneur du professeur Seuvic*, PUN, 2018, p. 373 ;
- « À propos d'une controverse contemporaine et persistante : le vol d'informations », *Revue de droit d'Assas*, déc. 2018, n° 17, p. 99 ;
- « Intermédiation et droit pénal », in *L'intermédiation professionnelle*, coll. IFR Toulouse, PU UT1 Capitole, 2019, p. 109 ;
- « Propos introductifs à la troisième partie », in *Quelles mutations pour la justice pénale du XXI<sup>e</sup> siècle*, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2020, p. 187 ;
- « La refondation de l'échelle des peines correctionnelles », in *Quelles mutations pour la justice pénale du XXI<sup>e</sup> siècle*, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2020, p. 189 ;
- « Les Preuves de Jean Jaurès », in *Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle, volume 1*, Presses de l'UT1, 2020, p. 71 ;
- « Le produit de l'infraction et le principe de personnalité des délits et des peines », in *Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle, volume 1*, Presses de l'UT1, 2020, p. 133 ;
- « Droit des biens et droit pénal », in *Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle, volume 1*, Presses de l'UT1, 2020, p. 247 ;
- « Tatouage(s) et droit pénal », in *Le tatouage et les modifications corporelles saisis par le droit*, dir. M. JAOUËL et D. THARAUD, L'Épilogue, 2020, p. 161 ;
- « La notion de valeur sociale protégée », in *L'empreinte des valeurs sociales protégées en droit pénal*, dir. P. MISTRETTA, S. PAPILLON et C. KUREK, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2020, p. 5 ;
- « La tentation de l'irresponsabilité pénale des décideurs publics », *Gaz. Pal.*, 1<sup>er</sup> sept. 2020, n° 29, p. 78 ;
- « Punir positivement ? À propos de l'article 130-1 du Code pénal », in *Mélanges en l'honneur de Corinne Saint-Alary-Houin. Un droit « positif », un droit de progrès*, LGDJ, Lextenso. 2020, p. 35-40 ;
- « Larme chaude et sueur froide sur cols blancs. A propos de l'appréhension des hommes politiques comme des délinquants d'affaires », in *Mélanges en l'honneur du professeur Deen Gibirila*, PUT1, 2021, p. 369 ;
- « La sanction pécuniaire. Regard pénaliste », in *Comment les responsables publics doivent-ils répondre de leurs actes ?*, Actes et colloques de la Faculté de droit, PUJ Poitiers, n° 114, 2021, p. 215 ;
- « Le droit pénal considère-t-il (vraiment) l'environnement ? », *Droit de l'Environnement*, n° 315, oct. 2022, p. 281 ;
- « La circonstance aggravante de bande organisée », in *Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle, volume 3*, Presses de l'UT1, 2022, p. 299 ;
- « Droit pénal et compliance font-ils système ? », *Les buts monumentaux de la Compliance* (dir. M.-A. FRISON-ROCHE), JoRC et Dalloz, 2022, p. 157 ;
- « Banque et abus de confiance », *Le banquier face au risque pénal* (dir. J. LASSERRE-CAPDEVILLE), LexisNexis, 2023, p. 13.

#### - Droit processuel (1) :

- « Dématérialisation des procédures et droits fondamentaux » (avec Caroline FOULQUIER), in *Les techniques ou technologies nouvelles et les droits ou principes fondamentaux*, coll. Grands colloques, Montchrestien, 2011, p. 49.

#### - Libertés publiques (5) :

- « Le crépuscule de la sûreté individuelle », *Dalloz*, 2017, p. 1768 ;
- « Le nouvel antagonisme entre sécurité et sûreté (à propos de la loi n° 2017-1750 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme) », *Regard, RJ com.*, 2018/1 ;
- « Le contrôle des fichiers de police par la chambre criminelle de la Cour de cassation », in *Les fichiers de police*, Ed. Varennes, 2019, p. 393 ;
- « Le législateur et la répartition des compétences juridictionnelles », in *La répartition des compétences juridictionnelles et la protection des libertés*, Ed. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2021, p. 55 ;
- « La place du droit pénal dans la lutte contre la cybercriminalité », *JCP* 2021, 538.

#### - Méthodologie juridique (2) :

- « Petit discours sur la méthode des exercices juridiques », *Les nouveaux Cahiers de Recherche du CETFI*, 2011, nos 1-2, p. 11 ;
- « L'internet », *Recueil de leçons de 24 heures*, Agrégation de droit privé et de sciences criminelles 2015, LGDJ.

#### - Procédure pénale (19) :

- Le point sur « l'étendue de l'obligation d'enregistrement audiovisuel des interrogatoires en garde à vue » (avec Madeleine SANCHEZ), *CJAMP*, 2009-1, p. 243 ;

- « Contribution à l'étude de la notion d'autorité judiciaire », et *alii*, in *La réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale, Opinio doctorum*, dir. V. MALABAT, B. DE LAMY et M. GIACOPELLI, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2009, p. 161 ;
- « Les regroupements de contentieux fondés sur la gravité du contentieux : terrorisme et criminalité organisée », in *La spécialisation des juges*, coll. IFR Toulouse, PUSS, LGDJ, 2012, p. 117 ;
- « La loi du 14 avril 2011 devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation », *Gaz. Pal.*, 30 juill. 2013, n° 211, p. 10 ;
- « De l'opération de perquisition effectuée ou débutée dans la partie commune d'un habitat collectif », *Gaz. Pal.*, 11. févr. 2014, n° 42, p. 9 ;
- « La fraude à l'article 706-73 CPP », *Gaz. Pal.*, 21 août 2014, n° 233, p. 19 ;
- « L'installation de la victime dans le procès pénal », *AJ pénal* 2015, p. 526 ;
- « La notion de procès-verbal de renseignements », *Gaz. Pal.*, 26 janv. 2016, n° 4, GPL255z8 ;
- « La victime face à la dualité d'actions », *Revue du Centre Michel de l'Hospital*, n° 7, juin 2016, p. 64 ;
- « L'annulation d'un acte procédural subi par autrui », *Gaz. Pal.*, 19 juill. 2016, n° 27, GPL271a0 (avec Paul CAZALBOU) ;
- « Le principe de judiciarité des mesures privatives de liberté », *Nouveaux Problèmes Actuels de Sciences Criminelles*, t. 27, 2017, p. 51 ;
- « L'office du juge en droit pénal », *Revue de droit d'Assas*, févr. 2017, nos 13/14, p. 122 ;
- « Repenser l'action publique », in *Faut-il rethéoriser le droit pénal ?*, LexisNexis, 2017, p. 147 ;
- « Analyse comparée des droits des parties privées durant l'enquête et l'instruction », *Gaz. Pal.*, 18 juill. 2017, n° 27, p. 84 (avec Antoine BOTTON) ;
- « Le contrôle de la police administrative par le juge judiciaire », *Gaz. Pal.*, 23 janv. 2018, n° 03, p. 87 (avec Antoine BOTTON) ;
- « Le rétablissement des offices respectifs du juge et du médecin dans le cadre d'un procès pénal », *Gaz. Pal.*, 5 févr. 2019, n° 05, p. 67.
- « Le travail de l'avocat. Le point de vue de l'universitaire », in *Les routes de la drogue*, Varenne, 2019, p. 125 ;
- « Le secret professionnel "de la défense et du conseil" dans la loi pour la confiance dans l'institution judiciaire », *GPL* 22 févr. 2022, n° GPL432o3 ;
- « L'accusation médiatique : libération de la parole et exigences du procès équitable » (et « l'influence du sentiment d'injustice sur le statut de la justice », in *Les dynamiques pénales du sentiment d'injustice*, Presses UT1, 2022, p. 29 et p. 141.

#### - Protection sociale (1) :

- « Risque social et prise en charge des élus locaux », *RDSS*, 2017/2.

#### IV. NOTES ET OBSERVATIONS (64) :

##### - Notes (41) :

- CA Toulouse, 18 sept. 2006, *CJAMP*, 2007-1, p. 218 : « La protection possessoire d'une servitude apparente et discontinuée » ;
- CA Toulouse, 23 nov. 2006, *CJAMP*, 2007-1, p. 224 : « A propos de la restitution volontaire d'un bien volé » ;
- Cass. crim., 4 juin 2008, *Petites Affiches*, 28 août 2008, n° 173, p. 7 : « La relativité du principe de loyauté de la preuve en procédure pénale » ;
- CA Toulouse, 15 sept. 2008, *JCP N.*, 20 mars 2009, n° 12, comm. n° 1116 : « L'indivision faite de mieux pour les biens non délimités » ;
- Cass. crim., 14 janv. 2009, *JCP G.*, 2009, juris. n° 166 : « La constance de l'antagonisme entre immeuble et abus de confiance » ;
- CA Toulouse, 8 févr. 2009, *CJAMP*, 2009-2, p. 437 : « Les dispositions de l'article 555 du Code civil s'appliquent aux concubins » (avec Séverin JEAN) ;
- CEDH, « *Depalle et Brosset-Triboulet et autres c. France* », 29 mars 2010, *Petites Affiches*, 13 octobre 2010, n° 204, p. 4 : « La désubstantialisation de la notion de "bien" par la Cour européenne des droits de l'homme » ;
- Cass. crim., 16 juin 2011, *Dalloz*, 2011, p. 2254 : « Une appréhension électronique de documents par un salarié justifiée par l'exercice des droits de la défense » ;
- CE, ass., 19 juill. 2011, *JCP G.*, 2011, juris n° 1248 : « Refus d'une consécration d'un "droit au procès pénal" pour les victimes d'une infraction » ;
- Cass. crim., 16 nov. 2011, *Dalloz*, 2012, p. 137 : « La pérennité de la protection pénale des biens incorporels » ;
- Cass. civ. 3, 31 oct. 2012, *Lexbase hebdo éd. privée*, n° N4669BT4 ; *Affiches parisiennes*, 2012, n° 144 (11-12 déc. 2012) : « La création prétorienne d'un droit de jouissance spéciale à durée indéterminée » (avec Séverin JEAN) ;
- Cass. crim., 23 mai 2013 (x2), *Lexbase Hebdo éd. professions*, n° N7458BTE : « La légitimité de la tenue d'une audience correctionnelle sans avocat pour cause de grève » ;

- Cass. com., 25 juin 2013, *Dalloz*, 2013, p. 1867 : « L'extracommercialité relative d'un fichier informatisé de clientèle » ;
- Cass. crim., 19 juin 2013, *Dalloz*, 2013, p. 1936 : « Un pas de plus vers la dématérialisation de l'abus de confiance : la sanction d'un détournement de temps de travail » ;
- Cass. crim., 22 oct. 2014, *JCP G*, 2015, juris. n° 52 : « Abus de confiance et biens incorporels : banalisation en droit pénal, expansion en droit du travail » (avec Gwenola BARGAIN) ;
- Cass. crim., 28 janv. 2015, *AJ pénal* 2015, p. 311 : « Les contours des préjudices causés par une escroquerie » ;
- Cass. crim., 20 mai 2015, *JCP G*, 2015, juris n° 887 : « L'entrée dans l'ère du vol par téléchargement : à propos de l'épilogue (provisoire ?) de l'affaire Bluetouff » ;
- Cass. crim. 21 oct. 2015, *Dalloz*, 2016, p. 47 : « L'intérêt à bénéficier de l'annulation d'un acte subi par autrui » (avec Paul CAZALBOU) ;
- Cass. crim., 15 déc. 2015, *Dalloz*, 2016, p. 644 : « Vers un retour du bon juge en droit pénal ? À propos de l'absence de sanction d'une soustraction de produits périmés » ;
- Cass. crim., 30 mars 2016, *Légipresse*, juin 2016, p. 352 : « Dissimulation sans manipulation ni tromperie : à propos de la caméra cachée des "Infiltrés" » ;
- Cass. crim., 26 oct. 2016, *JCP G*, 2016, juris. n°1314 : « Les infiltrés devant la Cour de cassation : le droit pénal à l'épreuve du journalisme d'investigation » (avec Bertrand DE LAMY) ;
- Cass. crim., 28 sept. 2016, *AJ pénal* 2016, p. 582 : « La fin de l'antagonisme entre escroquerie et immeuble » ;
- Cass. crim., 3 mai 2017, *Dalloz*, 2017, p. 1175 : « La poursuite de la reconquête du contrôle de l'état d'urgence par la chambre criminelle » ;
- Cass. crim., 28 juin 2017, *Dalloz*, 2017, p. 1885 : « La possibilité d'un vol d'informations pourtant libres d'accès ou la renaissance contestable de la soustraction juridique » ;
- Cass. crim., 31 janv. 2018, *Dalloz*, 2018, p. 1361 : « Vente outre-droit des *Mémoires d'outre-tombe* » (avec Bertrand DE LAMY) ;
- Cass. crim., 5 avr. 2018, *Dalloz*, 2018, p. 930 : « La chambre criminelle sonne le glas de l'abus de confiance monétaire » ;
- CJUE, 20 mars 2018, aff. C-524/15, *Menci* ; CJUE, 20 mars 2018, aff. C-537/16, *Garlsson Real Estate SA* ; CJUE, 20 mars 2018, aff. C-596/16, *Di Puma, Les Nouvelles fiscales*, n°1223, 1<sup>er</sup> juin 2018 : « Cumuls répressifs : *Ne bis in idem* évincé par la proportionnalité » (avec Vincent LEPAUL) ;
- Cass. crim., 27 juin 2018, *Dalloz*, 2018, p. 1795 : « De la possibilité de la répression des malversations commises par les parlementaires » (avec Hicham RASSAFI-GUIBAL) ;
- Cass. crim., 7 nov. 2018, *JCP G*, 2019, juris. n° 75 : « La survie du droit à restitution du tiers propriétaire de bonne foi après la confiscation de son bien » ;
- Cass. crim. 21 nov. 2018, *AJ pénal* 2019, p. 89 : « Coupables et victimes du truquage d'un match de handball » ;
- T. correc. Lyon, 16 sept. 2019, *JCP G*, 2019, AR n° 1042, « Décrochage du portrait du président de la République. Le vol appréhendé par le juge comme substitut légitime d'un dialogue impraticable » ;
- Cass. crim., 7 janv. 2020, *JCP G*, 2020, juris. n° 341 : « Sanction du recel de fichiers caractérisant l'apologie d'actes de terrorisme » ;
- Cons. const., 7 août 2020, *D.* 2020. 1869 : « Une goutte de sûreté dans un océan de sécurité » ;
- Cass. crim., 9 sept. 2020, *Defrénois*, 8 janv. 2021, p. 32 : « Confiscation d'un bien commun entre époux : dévolution pour le tout à l'Etat et naissance d'une créance de récompense » (avec Julien LAURENT) ;
- Cass. crim., 25 nov. 2020, *D.* 2021. 167 : « La fin de l'impunité des personnes morales absorbées et absorbantes » ;
- Cass. crim., 25 nov. 2020, *JCP G*, 2021, juris. n° 227 : « L'efficacité de la confiscation générale de biens en état d'indivision apparente entre époux » (avec Julien LAURENT) ;
- Cass. crim. 17 mars 2021, *D.* 2021. 881 : « L'affaire Julie devant la Cour de cassation : un arrêt entre deux réformes » ;
- Cass. crim. 14 avr. 2021, *Gaz. Pal.* 8 juin 2021, n° 422k5, p. 22 : « En droit pénal, un fou est et demeure un fou » ;
- Cass. crim. 22 sept. 2021, n° 20-80.489, n° 20-80.895, et n° 20.85-434, *JCP* 2021, 1083 : « La mise en balance d'un vol et d'un cri. À propos des affaires dites des « décrocheurs du portrait du président de la République dans des mairies » » ;
- Crim. 15 déc. 2021, n° 21-81.864, *D.* 2022. 154. « L'infléchissement du principe d'interdiction de cumul de qualifications infractionnelles pour les mêmes faits » ;
- Crim. 13 avr. 2022, n° 19.84-831, *JCP* 2022, 742 : « L'étrange maintien de l'antagonisme entre le recel et l'infraction originaire ».

#### - Observations (23) :

- J. proxim. Paris, 24 nov. 2008 (x2), *JCP G.*, 2008, juris. n° 721 : « Condamnation des associations *DAL* et *Les enfants de Don Quichotte* pour dépôt d'objets embarrassant la voie publique sans nécessité » ;
- CA Toulouse, 28 avr. 2009, *JCP G.*, 2009, juris. n° 320 : « Refus de restitution de prélèvements humains » ;

- CA Toulouse, 7 déc. 2010, *JCP. G.*, 2011, juris. n° 200 : « Revendication, par le vendeur bénéficiaire d'une clause de réserve de propriété, d'une cabine de sauna et d'un SPA » ;
- CA Toulouse, 22 nov. 2011, *JCP G.*, 2012, juris. n° 9 : « Deux peines pour un même dopage » ;
- Cass. crim., 12 mai 2015, *AJ pénal* 2015, p. 369 : « Répression d'un vol perpétré dans le cadre d'une indivision » ;
- Cass. crim., 22 mars 2017, *AJ pénal* 2017, p. 232 : « Précisions sur l'abus de confiance portant sur la clientèle d'autrui » ;
- Cass. crim., 24 janv. 2018, *AJ pénal* 2018, p. 150 : « Vol du contenu d'un courriel » ;
- Cass. crim., 16 mai 2018, *AJ pénal* 2018, p. 365 : « Bande organisée d'escrocs exclut association anticipée de malfaiteurs » ;
- Cass. crim., 13 juin 2018, *Lexbase Pénal* n° 7 du 19 juill. 2018, N4881BX3 : « Abus de confiance monétaire : confirmation du retour de l'orthodoxie » ;
- CA Paris, 29 juin 2018, *AJ pénal* 2018, p. 416 : « Affaire *Wildenstein* : nouvelle relaxe, autres causes, en attendant le pourvoi » ;
- Cass. crim., 7 mai 2019, *AJ pénal* 2019, p. 381 : « Obscure clarté du nouveau mode de rédaction des arrêts de la Chambre criminelle » ;
- Crim. 1<sup>er</sup> oct. 2019, *AJ pénal* 2019, p. 556 : « Affaire *Bygmalion* : il y aura un procès » ;
- Crim. 20 oct. 2020, *AJ pénal* 2020, p. 584 : « La possibilité d'un partage de responsabilité civile en matière de vol en cas de faute de la victime » ;
- Crim. 26 avr. 2022, n° 21-86.158, *AJ pénal* 2022, p. 321 : « L'étendue du principe de collégialité devant la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ».
- **Aux CJAMP (9)** : CA Toulouse, 16 janv. 2007, *CJAMP*, 2007-1, p. 185 (dématérialisation du blanchiment) ; CA Toulouse, 27 févr. 2007, *CJAMP*, 2007-2, p. 407 (objet des appropriations frauduleuses) ; CA Toulouse, 27 juin 2007, *CJAMP*, 2007-3, p. 642 (procédure des restitutions) ; CA Toulouse, 17 déc. 2007, *CJAMP*, 2008-1, p. 140 (actions possessoires et référés) ; CA Toulouse, 8 sept. 2008, *CJAMP*, 2009-1, p. 171 (copropriété : destination de l'immeuble) ; CA Toulouse, 23 févr. 2009, *CJAMP*, 2009-2, p. 428 (autorité de la chose jugée et principe de sécurité juridique) ; CA Toulouse, 19 juin 2009, *CJAMP*, 2009-3, p. 642 (requête en interprétation : conditions d'ouverture) ; CA Toulouse, 24 nov. 2009, *CJAMP*, 2010-2 (EURL, ABS et banqueroute), p. 422 ; CA Toulouse, 20 janv. 2010, *CJAMP*, 2010-2 (escroquerie au logement), p. 425.

#### V. ENCYCLOPEDIES (5) :

- *V<sup>is</sup> Secret des correspondances*, *JCI. Communication*, LexisNexis, mars 2014 ;
- *V<sup>is</sup> Protection pénale de la vie privée*, *JCI. Communication*, LexisNexis, août 2016 ;
- *V<sup>is</sup> Délits d'exploitation de l'image pornographique d'un mineur*, *JCI. Communication*, LexisNexis, juillet 2018.
- *V° Construction*, *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*, Dalloz, mai 2017 ;
- *V° Infraction*, *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*, Dalloz, mai 2018 ; 2<sup>nd</sup>e éd., juillet 2021.

#### VI. DICIONNAIRES (3) :

- *V° Dignité*, *Dictionnaire juridique de l'égalité et de la non-discrimination* (dir. D. THARAUD et C. BOYER-CAPELLE), L'Harmattan, 2021 ;
- *V<sup>is</sup> Egalité des armes*, *Dictionnaire juridique de l'égalité et de la non-discrimination* (dir. D. THARAUD et C. BOYER-CAPELLE), L'Harmattan, 2021 ;
- *V° Esclavage*, *Dictionnaire juridique de l'égalité et de la non-discrimination* (dir. D. THARAUD et C. BOYER-CAPELLE), L'Harmattan, 2021.

#### VII. COMMUNICATIONS A DES COLLOQUES/CONFERENCES (46) :

- « La protection pénale de la propriété sur l'information », in *Florilège sur la protection de l'information par le droit pénal*, Journée d'étude des masters de droit pénal Bordeaux-Toulouse, colloque Bordeaux IV, 7 mai 2008 ;
- « Dématérialisation des procédures et droits fondamentaux devant la Justice judiciaire », in *Les techniques ou technologies nouvelles et les droits ou principes fondamentaux*, Journée d'étude « Justice » organisée par le Réseau Européen de Recherche en Droits de l'Homme (R.E.R.D.H.), colloque Poitiers, 22 avr. 2010 ;
- « Les regroupements de contentieux fondés sur la gravité du contentieux : terrorisme et criminalité organisée », in *La spécialisation des juges*, colloque Toulouse I - Capitole, 22 nov. 2010 ;
- « Le statut pénal du mineur », in *La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, une convention particulière ?*, colloque Toulouse I - Capitole, IDP (EA 1920), 22 avr. 2011 ;
- « Le contrat au service de l'innovation et de la recherche », in *Journée d'étude RRI (Réseau de Recherche sur l'Innovation)*, colloque Paris, 6 juin 2011 ;
- « Existe-t-il un droit civil du luxe ? », in *Luxe et contrefaçon*, colloque Wesford Genève, 9 juin 2011 ;

- « Réflexions sur l'utilité d'une incrimination générale de blanchiment », 3<sup>ème</sup> congrès du DELFICO, Monaco, 27 oct. 2011 ;
- « Les bornes de la personnalité juridique en droit pénal », in *La notion de personne en droit privé*, colloque Université catholique de Lyon, 31 mai 2012 ;
- « La loi du 14 avril 2011 devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation » in *Garde à vue : les deux ans de la loi du 14 avril 2011*, colloque Faculté de droit de Tours, 12 avr. 2013 ;
- « L'opportunité d'une dépenalisation de l'euthanasie et du suicide assisté en France », In *La fin de vie : Réflexions pluridisciplinaires sur son organisation*, Journée d'étude du Master 2 Droit de la santé, Tours, 6 févr. 2014 ;
- « De la peine prononcée à la peine exécutée », in *L'ineffectivité des peines*, XX<sup>e</sup> Journées d'étude de l'ISC de Poitiers, 13-14 juin 2014 ;
- « La privatisation des parties communes et des droits accessoires aux parties communes : la question du droit de construire au sein de la copropriété », in *La copropriété, à la croisée de l'entre-soi et de l'individualisme*, colloque Faculté de droit de Tours, 20 juin 2014 ;
- « Principe de légalité et principe de sécurité juridique », in *Faut-il « régénéraliser » le droit pénal ?*, colloque Faculté de droit de Tours, 6 et 7 nov. 2014 ;
- « Aspects de droit de la presse », in *Je suis Charlie : éclairages juridiques*, Conférence-débat Tours, 22 janv. 2015 ;
- « La victime face à la dualité des actions », in *Le juge pénal et l'indemnisation de la victime*, colloque Clermont-Ferrand, 20 mars 2015 ;
- « La lutte contre les violences de genre », in *La loi Vallaud-Belkacem du 4 août 2014 : un an d'égalité réelle entre les femmes et les hommes ?*, colloque REGINE-Tours, 24-25 sept. 2015 ;
- « La légitimité de la victime de l'infraction », in *La victime de l'infraction pénale*, XXII<sup>e</sup> congrès de l'AFDP, Grenoble, 15 et 16 oct. 2015 ;
- « Quelle dématérialisation pour l'abus de confiance ? », in *Le droit pénal des affaires : actualités et avenir*, colloque LDPSC, Aix-Marseille Université, 27 nov. 2015 ;
- Présidence demi-journée, in *Rire, droit et société*, colloque IDETCOM, Toulouse, 3 et 4 déc. 2015 ;
- « La lutte contre le terrorisme : un champ privilégié de l'harmonisation européenne du droit pénal », in *Harmonisation et Union européenne*, colloque Tours, 28 et 29 janv. 2016 ;
- Faut-il déspecialiser le ministère public ?, in *Faut-il « déspecialiser la procédure pénale ?*, colloque Nancy, 25 mars 2016 ;
- État d'urgence : la lutte contre le terrorisme au prix de nos libertés ?, conférence Tours, 29 mars 2016 ;
- « La protection sociale des sportifs », in *Protection des sportifs et promotion des valeurs*, colloque Toulouse-Capitole/comité régional des Joinvillais, 27 juin 2016 ;
- « La lutte contre la corruption dans la loi Sapin 2 », in *La transparence, nouveaux enjeux après la loi Sapin*, colloque Toulouse-Capitole/DJCE, 21 mars 2017 ;
- « Droit à la sûreté contre droit à la sécurité. La liberté est-elle encore le principe ? », in *Les ressorts de l'extraordinaire. Justice et police dans la fabrique de l'exception. Perspectives historiques et contemporaines*, colloque Toulouse-Capitole/CTHDIP, 30/31 mars 2017 ;
- « La poursuite des hommes politiques » (avec Antoine BOTTON), conférence AECSD/ICRM, 30 mars 2017 ;
- « La pluralité d'infractions, problème théorique et pratique », conférence IEJ Tours, 5 avr. 2017 ;
- « Droit des biens et droit pénal », in *L'utilité du droit des biens pour les autres branches du droit : de l'utilité des biens à l'utilité des règles relatives aux biens*, colloque UT1-Capitole, IEJUC/IFR Droit, 18 mai 2017 ;
- « Le produit de l'infraction et le principe de la personnalité des délits et des peines », in *Le produit de l'infraction*, colloque UT1-Capitole, IEJUC-IRDEIC-ICRM-IEJ/IFR Droit, 20 févr. 2018 ;
- « L'intermédiation en droit pénal », in *L'intermédiation professionnelle : de la découverte d'une myriade de droits spéciaux (patents) à la recherche d'un authentique droit commun (latent)*, colloque IEJUC-IRDEIC/IFR Droit, 4 oct. 2018 ;
- « Le législateur », in *Libertés et répartition des compétences juridictionnelles*, colloque IMH/IFR Droit, 17 et 18 janv. 2019 ;
- « La notion de valeurs sociales protégées », in *L'empreinte des valeurs sociales protégées en droit pénal*, colloque Lyon 3, 6 juin 2019 ;
- « Existe-t-il un modèle civiliste ? », in *L'image des biens publics culturels*, colloque UT1-Capitole, IDETCOM, 7 juin 2019 ;
- « Jaurès et l'affaire », in *Jaurès et le(s) droit(s)*, colloque CLUD, Toulouse 3 sept. 2019 ;
- « La sanction pécuniaire », in *Comment les responsables publics doivent-ils répondre de leurs actes*, colloque Tours, 29 nov. 2019 ;
- « Le cadavre et le droit pénal », in *Mort et droit*, colloque UT1-Capitole, IDP, 13 févr. 2020 ;
- « Actualités du droit pénal des affaires », conférence IEJ Tours, 9 mars 2020 ;
- « La circonstance aggravante de bande organisée », in *Le procès de la criminalité organisée*, conférence AEDP Toulouse, 10 mars 2021 ;
- « Actualités du droit pénal des biens », conférence IEJ-Tours, 14 avr. 2021 ;
- « L'accusation médiatique : libération de la parole et exigences du procès équitable », in *Les dynamiques pénales du sentiment d'injustice*, colloque IRDEIC/ICRM, Toulouse, 4 juin 2021 ;

- « La confiscation du produit du blanchiment », in *Le blanchiment*, journée d'étude ICRM, Toulouse, 4 mars 2022 ;
- « Les valeurs sociales protégées : un fondement nécessaire », in *Spécificités et enjeux du droit pénal de l'environnement*, colloque M2 pénal de Lille et de Lyon, Lille, 1<sup>er</sup> avr. 2022 ;
- « Charlatanisme et droit pénal », *Charlatanisme(s) et droit(s)*, journée d'étude Master Droit de la santé, Toulouse, 30 sept. 2022 ;
- « Intérêt collectif et intérêt général : le rôle des associations en droit pénal », *L'intérêt collectif, Regards croisés France-Brésil*, CDA, Toulouse, 12 oct. 2022 ;
- « L'indignité du principe de dignité en prison », Association Rebond !-CSD, Toulouse, 21 oct. 2022 ;
- « L'essor d'une véritable considération pénale pour l'environnement », *Le droit pénal face à l'éthique*, colloque Metz, 17 nov. 2022.

#### VIII. ORGANISATION DE COLLOQUES/CONFÉRENCES (7) :

- *La copropriété, à la croisée de l'entre-soi et de l'individualisme*, colloque Faculté de droit de Tours, 20 juin 2014 (avec Y. TREMORIN, C. DREVEAU et A. VIGNON-BARRAULT) : publication des actes à l'*AJDI* en 2015 ;
- *Faut-il « régénéraliser » le droit pénal ?*, colloque Faculté de droit de Tours, 6 et 7 nov. 2014 : publication des actes aux éd. Lextenso, coll. Grands colloques ;
- *L'utilité du droit des biens pour les autres branches du droit : de l'utilité des biens à l'utilité des règles relatives aux biens* (avec A. GAILLIARD), colloque UT1-Capitole, IEJUC/IFR Droit, 18 mai 2017 ;
- *Le produit de l'infraction* (avec M. SEGONDS), colloque UT1-Capitole, IEJUC-IRDEIC-ICRM-IEJ/IFR Droit, 20 févr. 2018 ;
- *Les modes opératoires de l'infraction* (avec M. SEGONDS), colloque UT1-Capitole, ICRM-AEDP, 28 juin 2018.
- Conférences de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle : *La poursuite des hommes politiques* (par A. BOTTON et G. BEAUSSONIE), 30 mars 2017 (avec l'AECSD) ; *Le système pénitentiaire polonais et le traitement pénitentiaire (après 1989)*, par P. STEPNIAK, 19 mai 2022.

#### IX. RESPONSABILITES ET APPARTENANCES SCIENTIFIQUES :

- Membre des comités de lecture et de rédaction des *Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées* (2006-2011 ; 2019) ;
- Membre du comité scientifique et de lecture des *Cahiers de recherche du CETFI-DELFI* (depuis 2011) ;
- Membre du comité de lecture de la revue *Droit & Ville* (depuis 2016) ;
- Rédacteur en chef des *Annales de l'ICRM* (depuis 2020) ;
- Membre du comité scientifique de la *Rivista Cammino Diritto* (Italie, 2022) ;
- Membre du comité scientifique de *The Yearbook of International & European Criminal and Procedural Law* (YIECPL, Grèce, 2022).
- Membre du conseil d'administration et du bureau de l'*Association française de droit pénal* et membre de l'*Association internationale de droit pénal* (2015-2016) ;
- Membre de l'*Association Concours Claude Lombois* (depuis 2015) ;
- Membre de l'*Association des amis d'Alexandre Vialatte* (depuis 2014) ;
- Membre de la *Ligue des droits de l'homme* (2017) ;
- Membre de l'*Observatoire international des prisons*, section française (depuis 2018).

#### X. PARTICIPATION A DES JURYS DE THESE (20) :

- *Le patrimoine d'origine criminelle*, thèse de Mme Lydie BESOMBES, dir. M. SEGONDS, Toulouse, 5 déc. 2015 (présidence) ;
- *Le mécanisme chinois du transfert de propriété dans la vente, à la lumière des droits français et allemand*, thèse de Mme Rong YANG, dir. C. OPHELE, Tours, 6 janv. 2016 (rapport) ;
- *Vers une généralisation de l'assurance maladie-maternité obligatoire au Liban à la lumière de l'expérience française*, thèse de M. Kassem ATOUI, dir. D. KRAJESKI, Toulouse, 5 mars 2016 (présidence) ;
- *L'âge en droit pénal*, thèse de Mme Kaaoui ASSOGBA, dir. L. LETURMY, Poitiers, 24 mai 2016 (rapport) ;
- *Le soupçon en droit pénal des affaires*, thèse de Mme Binty DIOP, dir. C. MASCALA, Toulouse, 30 juin 2016 (présidence) ;
- *La circulation de la norme pénale. Étude empirique des mouvements actuels des normes pénales en Europe et aux États-Unis*, thèse de Mme Elizaveta GLOTOVA, dir. S. RAOULT, Aix-en-Provence, 26 nov. 2016 (rapport) ;
- *L'image et le procès pénal*, thèse de M. Jonas SIBER, dir. F. FOURMENT et S. LAVRIC, Nancy, 31 août 2017 (rapport) ;
- *Restructurations sociétaires et responsabilité pénale*, thèse de Mme Aliénor BOULANGER, dir. C. MASCALA, Toulouse, 14 déc. 2017 (présidence) ;

- *Propriété intellectuelle et matière pénale*, thèse de Mme Anaïs SZKOPINSKI, dir. V.-L. BENABOU, Versailles, 11 déc. 2018 ;
- *L'influence délictueuse*, thèse de Mme Emilie GARREAU, dir. C. MASCALA, Toulouse, 10 déc. 2019 (présidence) ;
- *Police technique et scientifique et justice pénale au Maroc*, thèse de M. Moulay Abderrahmane EL YOUSFI ALAOUI, dir. M.-H. GOZZI, Toulouse, 26 juin 2020 (présidence) ;
- *La sanction pécuniaire civile*, thèse de M. Nathan ALLIX, dir. L. LEVENEUR, Paris 2, 9 juill. 2020 ;
- *Les fichiers pénaux de l'Union européenne : instruments d'une politique criminelle européenne. Contribution à l'étude de la protection des données à caractère personnel*, thèse de Mme Alice MORNET, dir. B. DE LAMY, Toulouse, 4 déc. 2020 ;
- *L'enquête privée au service du droit probatoire : état des lieux et perspectives d'avenir*, thèse de Mme Asma BOUDAYA, dir. C. RIBEYRE, Grenoble, 2 juill. 2021 (rapport) ;
- *Les arrêts de principe de la Cour de cassation en droit pénal*, thèse de Mme Cécile LEFRANÇOIS, dir. D. THOMAS et M.-C. Sordino, Montpellier, 28 sept. 2021 (rapport et présidence) ;
- *La responsabilité pénale routière*, thèse de M. Fabien ROMÉY, dir. M. SEGONDS, Toulouse, 29 nov. 2021 (présidence) ;
- *La pluralité de victimes en droit pénal*, thèse de M. Valentin WEBER, dir. V. MALABAT, Bordeaux, 6 déc. 2021 (rapport) ;
- *La protection de l'information économique en droit franco-canadien. Droit à la confidentialité et droit d'accès à l'information pour le public : le cas des lanceurs d'alerte*, thèse de Mme Jeanne HUBER, dir. J.-C. SAINT-PAU, Bordeaux, 18 mars 2022 ;
- *Le rôle du législateur dans la mise en œuvre efficace et équitable du droit de l'inculpé d'être jugé dans un délai raisonnable*, thèse de M. Adbou THIAW, dir. A. STYLIOS, Laval (Québec), 25 mai 2022 ;
- *La matérialité de l'incrimination*, thèse de Mme Alice ROQUES, dir. Anne PONSEILLE, Montpellier, 9 déc. 2022.

#### **XI. EXPERTISE :**

- Université Paris-Sud (2016 : rapport sur une procédure de rapprochement de conjoint) ;
- Université Lille-2 (2017 : trois rapports concernant l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche) ;
- HCERES (2018 : CERDI Paris 11 ; 2021 : ISCrime' Poitiers) ;
- Université de la Rochelle (2022 : repyramidage) ;
- CIFRE Paris 1 (2022).

#### **XII. DIRECTION DE THESES :**

- Thèse soutenue (1) :

- Lionel Bosc : *Le préjudice collectif. Contribution à l'étude des atteintes à l'intérêt collectif*, 4 déc. 2020, Toulouse (qualifié par le CNU).

- Thèses dirigées (7) :

- Eddy Accarion : *La personnalité juridique en droit pénal* (début 2017) ;
- Thomas Rebière : *Le droit à la sûreté* (début 2017) ;
- Floriane Mignon : *Contribution à l'étude de l'autonomie du droit pénal* (début 2017) ;
- Zoé Félici : *L'appréhension juridique du robot* (début 2018) ;
- Adèle Tourné : *La confiscation et les peines patrimoniales* (début 2018) ;
- Marine Cariven : *L'appréhension juridique de l'information* (début 2019) ;
- Leïla Loucif : *L'accès au droit et à la justice de la victime d'une infraction en droit français et en droit québécois* (début 2020. Codirection avec M. Alexandre Stylios, de l'Université Laval).

#### **XIII. PEDR (2020-...).**

### **ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

**Université Toulouse I - Capitole (UT1), 2, rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse Cedex ;**

Centre universitaire J.-F. Champollion (CUFR), Place de Verdun, 81012 Albi Cedex ; Faculté Libre de Droit de Toulouse (FLD), 31, rue de la Fonderie, B.P. 7012, 31068 Toulouse Cedex 7 ;

Université François-Rabelais de Tours (F.-R.), 50 avenue Jean Portalis, 37206 Tours Cedex 03 ;

Centre d'études supérieures de Châteauroux (CESC), 90 avenue François Mitterrand, 36000 Châteauroux.

#### **I. TRAVAUX DIRIGES ET PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS :**

**Droit des biens**



- UT1, Master 1 « droit privé » (2004-2005)
- UT1, Licence 3 (2005-2006 ; 2006-2007 ; 2008-2009)
- CUFR, Licence 3 (2009-2010)
- F.-R., Licence 3 (2014-2015)

#### **Droit du travail (relations collectives)**

- UT1, Licence 3 (2010-2011)

#### **Droit patrimonial de la famille**

- UT1, Master 1 « droit privé » (2004-2005)
- UT1, Licence 3 (2006-2007 ; 2007-2008)

#### **Droit pénal (général et spécial)**

- UT1, IEJ « prépa CRFPA » (2006-2007 ; 2007-2008 ; 2008-2009 ; 2009-2010 ; 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021)
- UT1, IEJ « prépa ENM » (2009-2010 ; 2011-2012 ; 2016-2017 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021)
- UT1, Formation ouverte à distance, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2009-2010 ; 2010-2011 ; 2011-2012)

#### **Droit processuel**

- UT1, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2010-2011)

#### **Note de synthèse**

- F.-R., IEJ (2011-2012 ; 2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015)
- UT1, CSD (**2021-2022**)

#### **Procédure civile**

- UT1, Master 1 « droit privé et carrières judiciaires » (2008-2009 ; 2009-2010)

#### **Procédure pénale**

- UT1, Licence 2 (2005-2006 ; 2006-2007 ; 2007-2008 ; 2008-2009 ; 2009-2010)
- UT1, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2009-2010)
- UT1, IEJ, « prépa CRFPA » (2006-2007 ; 2007-2008 ; 2008-2009 ; 2009-2010 ; 2010-2011 ; 2016-2017)
- UT1, IEJ, « prépa ENM » (2008-2009 ; 2009-2010 ; 2011-2012 ; 2016-2017)
- UT1, IEJ, « prépa Métiers de la sécurité » (2015-2016 ; 2016-2017)

#### **Responsabilité civile**

- UT1, Licence 2 (2009-2010)

### **II. COURS MAGISTRAUX :**

#### **Contrats spéciaux**

- UT1, Master 1 « droit privé et sciences criminelles » (2015-2016)

#### **Criminologie**

- UT1, Formation ouverte à distance, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2009-2010 ; 2010-2011 ; 2011-2012 ; 2012-2013 ; 2013-2014)
- F.-R., Licence 2 (2014-2015)

#### **Droit des biens**

- FLD Toulouse, Licence 3 (2009-2010)
- CUFR, Licence 3 (2010-2011 ; 2011-2012)
- F.-R., Licence 3 (2013-2014 ; 2014-2015)
- UT1, Licence 3 Droit, groupe 1 puis groupe 2 (2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

#### **Droit des obligations**

- F.-R., Licence 2 AES (2011-2012 ; 2012-2013)

#### **Droit des personnes**

- F.-R., Licence 1 (2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015)

#### **Droit des sociétés**

- F.-R., Licence 3 AES-AGE (2011-2012)

#### **Droit des successions**

- F.-R., Master 1 Carrières judiciaires et Droit du patrimoine (2013-2014 ; 2014-2015)

### **Droit pénal des affaires**

UT1, Master 1 « droit pénal et sciences criminelles » (2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022)

### **Droit pénal général**

- F.-R., Licence 2 (2013-2014 ; 2014-2015)

- UT1, Licence 2 Droit, groupe 2 (2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

### **Droit pénal spécial**

- UT1, Formation ouverte à distance, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2011-2012 ; 2012-2013 ; 2013-2014)

- UT1, Master 1 « droit pénal et sciences criminelles » (2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

### **Institutions juridictionnelles**

F.-R., Licence 1 (2011-2012 ; 2012-2013)

### **Méthodologie des exercices juridiques**

UT1, Formation ouverte à distance, Master 1 « droit privé sciences criminelles » (2010-2011 ; 2011-2012)

### **Procédure civile**

- FLD Toulouse, Licence 2 (2009-2010)

- F.-R., Licence 3 (2012-2013)

### **Procédure pénale**

- F.-R., Licence 2 Blois (2011-2012)

- F.-R., Licence 2 Tours (2012-2013)

- UT1, Licence 2 double diplôme (2016-2017)

- CESC, Licence 2 (2016-2017)

### **Protection sociale et sécurité sociale**

- UT1, Licence 3 AES-AST (2015-2016 ; 2016-2017 ; 2019-2020)

- UT1, Master 1 Droit de l'entreprise, parcours Droit social (2015-2016)

### **Raisonnement juridique**

F.-R., Licence 1 (2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015)

## **III. COURS DU :**

### **L'indemnisation des victimes d'infractions**

UT1, Formation ouverte à distance, DU Droit du dommage corporel (2011-2012 ; 2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015 ; 2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

## **IV. COURS MASTER 2 :**

### **Criminalité environnementale**

UT1, M2 Droit de l'environnement (2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

### **Droit pénal approfondi**

F.-R., M2 Droit et Justice (2011-2012 ; 2012-2013) : légalité et sécurité juridique ; la notion de peine ; la protection pénale de la propriété

### **Droit pénal de l'environnement**

UT1, M2 Droit pénal des affaires publiques et privées (2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

### **Droit pénal général**

UT1, M2 Droit pénal et sciences criminelles (2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022) : la pluralité d'infractions

### **Droit pénal général appliqué aux affaires**

UT1, M2 Droit pénal des affaires publiques et privées (2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023) : le domaine du droit pénal des affaires ; la responsabilité pénale des personnes morales ; politique criminelle et droit pénal des affaires

### **Droit pénal immobilier**

F.-R., M2 Promotion et gestion de l'immeuble (2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015)

### **Droit pénal spécial**

UT1, M2 Droit pénal et sciences criminelles (2022-2023) : la protection pénale de la propriété

### **Droit pénal spécial appliqué aux affaires**

UT1, M2 Droit pénal des affaires publiques et privées (2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023)

### **Droit de la peine**

UT1, M2 Droit pénal et sciences criminelles (2011-2012) : l'appréhension constitutionnelle de la peine ; la juridictionnalisation de l'application des peines

### **Droit de la peine appliqué aux affaires**

UT1, M2 Droit pénal des affaires publiques et privées (2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022 ; 2022-2023) : la confiscation ; les peines en droit pénal des affaires

### **Ne bis in idem**

- Université de Montpellier, M2 Pratiques pénales (2020-2021 ; 2021-2022)

- Université de Tours, M2 Etudes judiciaires approfondies (2021-2022)

### **Patrimoine architectural et historique**

F.-R., M2 Promotion et gestion de l'immeuble (2012-2013)

### **Procédure pénale**

UT1, M2 Droit pénal et sciences criminelles (2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022) : la victime pénale

### **Propriété intellectuelle**

UT1, M2 Gestion des entreprises agri et agro (2016-2017 ; 2017-2018) : brevetabilité du vivant et valorisation des produits

## **V. SEANCES D'ACTUALISATIONS/FORMATIONS PROFESSIONNELLES :**

### **Droit pénal et compliance**

- ENM, févr. 2023.

### **Droit pénal et procédure pénale**

- Cour d'appel de Toulouse : mars 2011, mars 2012, mars 2017, nov. 2017, déc. 2018, déc. 2019 ;

- École des avocats de Toulouse : janv. 2020 ; mars 2021 ;

- Interprètes-traducteurs, UNETICA : mars 2020.

### **Droit pénal des affaires**

- Commissaires aux comptes, Toulouse : nov. 2017, oct. 2018, oct. 2019 et oct. 2021 ;

- Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle : juin 2020 et janv. 2022.

### **Droit pénal des biens**

Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle : janv. 2018.

### **Droit pénal immobilier**

- *Les jeudis de l'immobilier*, IEJUC : mai-juin 2018 ;

- Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle : nov. 2018.

### **Responsabilité pénale des personnes morales**

- ENM, févr. 2023 (responsable de formation)

### **Terrorisme**

- Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle : janv. 2021 ;

- Collège supérieur de droit : nov. 2021.

## **VI. RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES :**

- Cofondateur et codirecteur du **Master 2 « Gestion et promotion de l'immeuble »** de l'Université François-Rabelais de Tours (2012-2014) ;

- Cofondateur et codirecteur du **Master 2 « Droit pénal des affaires publiques et privées »** de l'Université Toulouse I-Capitole (2018-...) ;

- Codirecteur du **Master « Droit pénal et sciences criminelles »** de l'Université Toulouse I-Capitole (2020-2023) ;
- Directeur du **DU de criminologie renforcée en psychologie criminelle** de l'Université Toulouse I-Capitole (2018-... : codirection avec Paul CAZALBOU à partir de 2020) ;
- Directeur du **Collège Supérieur de Droit** de l'Université Toulouse I-Capitole (2020-...).
- Codirecteur de l'**Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle** (2015-2023).

**VII. PROFESSEUR INVITE :**

**Université Laval, Québec, 2021.** Séminaire sur l'incrimination du terrorisme.

### **ACTIVITES ADMINISTRATIVES**

---

- Membre du conseil de l'école doctorale « Droit et sciences politiques » de l'Université Toulouse I – Capitole (2007-2009) ;
- Membre de la Commission scientifique disciplinaire paritaire en droit privé de l'Université François-Rabelais de Tours (2012-2015) ;
- Membre et présidence de la Commission « équivalences » de l'Université François-Rabelais de Tours (2013-2015) ;
- Membre de comités de sélection MCF et professeurs (2013 : Tours, Clermont-Ferrand ; 2016 : Orléans, Toulouse ; 2017 : Limoges, Toulouse ; 2018 : Corte, Toulouse) ;
- Président de comités de sélection professeurs (2020 : Toulouse) ;
- Membre du conseil de la documentation de l'Université François-Rabelais de Tours (2013-2015) ;
- Président de la Section 01 de l'Université Toulouse I – Capitole (2017-2019 : un mandat), puis membre du bureau (2019-2021) ;
- Membre de la commission de la recherche et du conseil académique de l'Université Toulouse I – Capitole (2020-...).